

Montréal le 7 juin 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

À: Tous les participants

**Objet: Énergir - Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable
Dossier R-4008-2017**

Dans une correspondance en date d'aujourd'hui, Énergir dépose sous pli confidentiel une demande prioritaire pour l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'achat de gaz naturel renouvelable.

Cette demande est accompagnée des pièces qui y sont relatives, notamment un projet de contrat qui énonce certaines caractéristiques liées à l'acquisition de gaz naturel renouvelable, et de la déclaration assermentée de monsieur Matthieu Johnson à cet égard.

Énergir demande à la Régie de l'énergie (la Régie) d'approuver en date d'aujourd'hui ce contrat d'approvisionnement en GNR puisque l'offre du producteur est valide jusqu'à 16h, le 7 juin 2019, après quoi elle deviendra caduque.

En conséquence, la Régie convoque une audience sur ce sujet **aujourd'hui, le 7 juin 2019, à 13h00**, dans les locaux de la Régie, afin d'entendre les participants intéressés sur cette demande prioritaire et rendre sa décision en temps opportun.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml